

INFO REAU

SOMMAIRE

LETTRE DU MAIRE

Scolaire Page 4

- Rentrée des classes
- Effectif : répartition des classes
- Cantine : modification des conditions d'accès
- Election des représentants de parents d'élèves.
- Samedis libérés
- Vacances scolaires
- Transport

Culturel Page 5

- Comité des fêtes
- Vide grenier
- Ouverture d'un poney-club

Environnement Page 5

- Respect des espaces publics
- Direction des Services de la Navigation Aérienne
- Réseau Sénart Bus : réponse à la Pétition
- Chemin du cimetière

Social Page 7

- Une centenaire au Château du Plessis Picard

Etat civil Page 7

- Naissances

Elections Page 7

- Inscription sur les listes électorales

Divers Page 8

- CAF
- INSEE
- C.N.A.V.
- ADC77 : Dépistage du cancer du sein

RÉSEAU SÉNART BUS

Réponse du SAN concernant les problèmes rencontrés avec la ligne FA par les usagés pour se rendre dans le centre de Moissy Cramayel.

Page 6

CANTINE

MODIFICATION DES CONDITIONS D'ACCÈS

Malgré les deux services de restauration mis en place actuellement afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions de sécurité, nous avons constaté...

Page 4

RENTRÉE DES CLASSES



Page 3

INSEE

ENQUÊTE SUR LES CHANGEMENTS DANS L'ORGANISATION DU TRAVAIL ET L'UTILISATION PROFESSIONNELLE DE L'INFORMATIQUE

Page 8

MAIRIE
2 Route de Villaroche
77550 REAU

☎ 01.60.60.85.55
☎ 01.60.60.26.48
✉ mairie.de.reau@wanadoo.fr

Ouverture du secrétariat au public :

Lundi } De 11 h 00 à 12 h 00
Mardi } et
Jeudi } De 14 h 30 à 18 h 00

Vendredi De 11 h 00 à 12 h 00

Fermé le mercredi

BIBLIOTHEQUE
15 Rue Frédéric Sarazin
77550 REAU

La Bibliothèque est ouverte au public
Le 1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois,

de 16 h et 18 h.





Lettre du Maire

En lançant la reconstruction de l'école de REAU, la ville s'est engagée dans un projet plus ambitieux de redynamisation du centre bourg autour de ce nouvel équipement public et de l'église.

Nous avons demandé à l'architecte de l'école que les accès prévus soient sécurisés à partir de la nouvelle place aménagée devant la mairie et autour de l'église, et une dépose routière sur l'arrière, à partir de la route de Villaroche.

Pour cela, il nous fallait permettre une évolution qualitative et dynamique de la Ferme des Saints Pères. Un promoteur renommé s'est engagé auprès de la ville et en accord avec le propriétaire, à réaliser un programme de logements et de commerces dans le respect des règles du Plan d'Occupations des Sols et de la qualité architecturale du centre bourg, en conservant ce qui peut l'être et reconstruisant des logements en lieu et place des granges.

Malgré nos efforts pour mener à bien ces projets attendus par les habitants, à la fois pour les enseignants, les enfants et leurs parents, mais également pour les demandeurs de logements et pour ceux qui souhaitent que REAU dispose de quelques commerces de proximité, nos deux projets viennent de recevoir un coup de frein brutal.

En tout premier lieu, l'appel d'offre en vue du choix d'une entreprise pour la réalisation des travaux de construction de la nouvelle école, s'est avéré infructueux avec une seule offre très nettement supérieure au coût d'objectif, et nous obligeant à relancer un nouvel appel d'offre.

L'architecte des Bâtiments de France consulté, comme il se doit lors de l'élaboration du projet de la ferme des Saints Pères, s'oppose à toutes démolitions, eu égard, à la présence de notre église « bâtiment classé ».

Cette proposition remet en cause notre projet de revitalisation du centre bourg.

Nous allons mener toutes les actions possibles pour que le projet que nous voulons pour REAU aboutisse, afin de lui conserver son cachet de village d'Ile de France, tout en faisant évoluer les conditions d'usage du centre ville de manière plus conforme aux conditions de vie de nos concitoyens.

Nous ne pouvons accepter que le développement de REAU ne soit appréhendé que par des grandes opérations d'aménagement de maisons individuelles. C'est l'identité de notre village, qui est en jeu.

Vous pouvez compter sur notre pugnacité à faire entendre la voix de REAU, qui n'entend pas perdre son caractère dans un univers urbain de ville nouvelle.

Le Maire
D.CHENOZ

RENTRÉE DES CLASSES

Depuis le 4 septembre au matin, une centaine d'élèves studieux ont repris le chemin des classes.

Pour ce premier lundi de septembre, le scénario est identique à chaque année. Parents émus de laisser la petite ou le petit dernier en terre inconnue, cartables et sacs à dos flambants neufs, yeux humides ou cris de joie et retrouvailles animées... Les années passent et la rentrée des classes conserve ce parfum d'aventure et de nostalgie.

EFFECTIF

Pour cette nouvelle rentrée scolaire, nous atteignons un effectif de 111 élèves, qui sont répartis de la façon suivante :

Mademoiselle PETIT : Petite Section : 13 élèves
Moyenne Section : 15 élèves
Soit un total de **28 élèves**



Madame ROUSSIGNÉ : CP : 20 élèves

Madame BURLE : Grande Section : 10 élèves
CE1 : 20 élèves
Soit un total de **30 élèves**



Madame MONTEMBAULT : CE2 : 14 élèves
CM1 : 12 élèves
CM2 : 7 élèves
Soit un total de **33 élèves**

ELECTION DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES

Nombre d'inscrits : 145
Nombre de votants : 91
Bulletins blancs ou nuls : 26
Suffrage exprimé : 66
Nombre de siège à pourvoir : 4
Quotient électoral : 16,5

Titulaires :
- Mme ROSENALIS
- Mr GAUTHIER
- Mme LEPRINCE
- Mme SALMON

Suppléants élus :
- Mme DECK
- Mr FERREIRA

CANTINE**MODIFICATION DES CONDITIONS D'ACCÈS**

Malgré les deux services de restauration mis en place depuis novembre 2005 afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions de sécurité, nous avons constaté depuis la rentrée de septembre 2006 une nette augmentation du nombre d'inscrits à la cantine.

Malheureusement, nos locaux actuels ne nous permettent plus de répondre favorablement à toutes les demandes et en attendant la construction du groupe scolaire (classe et cantine), le Conseil Municipal dans sa séance du 6 octobre dernier, a décidé que l'inscription des enfants à la cantine sera soumise aux conditions suivantes :

- Enfant dont les deux parents exercent une activité
- Enfant habitant dans l'un des hameaux, dont un des deux parents travaille, et l'autre n'a pas de moyen de transport pour venir le chercher à l'école le midi.

Pour ce faire, une attestation de l'employeur a été demandée aux parents.

SAMEDIS LIBÉRÉS

Samedi 16 septembre 2006
 Samedi 14 octobre 2006
 Samedi 18 novembre 2006
 Samedi 2 décembre 2006
 Samedi 23 décembre 2006
 Samedi 20 janvier 2007
 Samedi 3 février 2007
 Samedi 17 février 2007
 Samedi 17 mars 2007
 Samedi 7 avril 2007
 Samedi 26 mai 2007
 Samedi 16 juin 2007

VACANCES SCOLAIRES

Toussaint : du Mercredi 25 octobre 2006
 au dimanche 5 novembre 2006

Noël : du Samedi 23 décembre 2006
 au Dimanche 7 janvier 2007

Hiver : du Samedi 17 février 2007
 au Dimanche 4 mars 2007

Printemps : du Samedi 7 avril 2007
 au Dimanche 22 avril 2007

Été : Mercredi 4 juillet 2007

TRANSPORT : NAVETTE COLLÈGE

La mairie a été informée fin septembre que les horaires de la navette collège « N°1a » desservie par les Cars Moreau, ne correspondaient plus aux horaires de sortie du collège les Maillettes.

En effet, la plupart des élèves terminant leurs cours à 17 h 30, empruntent la ligne FA pour rentrer sur REAU. Malheureusement, compte tenu des horaires de « passage » la navette qui les ramène à Ourdy est déjà partie et qui plus est à vide.

Nous sommes intervenus immédiatement auprès du SAN. Malheureusement, il semblerait qu'il n'y ai pas de possibilité pour remédier à ce problème.

VIDE GRENIER

Dimanche 17 septembre 2006, l'Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole de REAU a organisé un vide grenier où une trentaine d'exposants étaient présents.

PONEY-CLUB

Depuis le 1^{er} septembre 2006, le poney-club du Plessis Picard a ouvert ses portes.

COMITÉ DES FÊTES

Mardi 17 octobre le comité des fêtes s'est réuni pour son assemblée générale annuelle.

Etaient présents à cette assemblée : Mmes CONSTANT Nathalie, Mme FERREIRA Sandra, BONILLO Christelle, WALTISPERGER Corinne, DOS SANTOS Carole FERREIRA Christina, VALTON Réjane et Monsieur AUZET Alain.

Ont été élus : - Présidente : Mme CONSTANT Nathalie Vice Présidente : Mme FERREIRA Sandra
 - Trésorière : Mme BONILLO Christelle Vice Trésorière : Mme WALTISPERGER Corinne
 - Secrétaire : Mme DOS SANTOS Carole Vice secrétaire : Mme VALTON Réjane
 Ainsi que mesdames LANTOINE et DUPRE membres actifs bénévoles au sein de l'association depuis de nombreuses années, que nous remercions pour leur gentillesse et leur disponibilité.

Les autres personnes présentes ont proposé de participer activement à l'organisation des manifestations et ont donc rejoint le bureau élu pour faire fonctionner l'association.

ESPACES PUBLICS

RAPPEL

Le parc de la mairie et le terrain de basket sont ouverts à tous, mais il est interdit d'y pénétrer avec des vélos, mobylettes ou animaux. Par respect des lieux et de leurs propriétaires (espaces verts, clôtures, jardins privés), il n'est pas autorisé d'y jouer au football.

Pour ce faire, le stade municipal situé chemin du cimetière est plus approprié.

Le manque de respect et de civisme de quelques adolescents (jeux de ballons tard dans la nuit et nuisances sonores), nous oblige à être plus sévère et nous conduit à règlementer l'accès du terrain de basket. Un panneau règlementant son accès sera installé.



DIRECTION DES SERVICES DE LA NAVIGATION AÉRIENNE

La Direction Générale de l'Aviation Civile, soucieuse d'améliorer la qualité de l'information délivrée aux riverains, a décidé de recruter des experts du contrôle aérien qui se tiennent à la disposition du public les lundis et mercredis de 10 h à 16 heures, au sein des maisons de l'environnement d'Aéroports de Paris, à Orly et Roissy.

Ils répondent notamment à toutes les questions portant sur le dispositif de circulation aérienne en région parisienne et la prise en compte de l'environnement, sur les techniques de contrôle aérien et ses contraintes, sur les caractéristiques de survol des avions en région parisienne, ainsi que les procédures d'atterrissage et de décollage.

Pour toute information contacter :

Direction des Services de la Navigation aérienne
50 Rue Henry Farman
75720 PARIS Cedex 15

☎ 01.58.09.45.60

☎ 01.58.09.49.15

💻 Jacqueline.perdon@aviation-civile.gouv.fr

CHEMIN DU CIMETIÈRE

Il est demandé aux utilisateurs du terrain de football (joueurs et spectateurs) de respecter les règles de stationnement sur le chemin du cimetière de sorte à laisser le libre accès aux résidents de cette rue.

RÉSEAU SÉNART BUS : Réponse du SAN concernant la pétition

N/Réf. : CS/DCL-D/ESPACES PUBLICS/2006/TRANSPORTS/COURRIERS/T-173-265-M. Chenoz REAU

Objet : Réorganisation Sénart Bus

Affaire suivie par Christophe Savard – email : c.savard@san-senart.fr

Tél. 01 64 13 53 15 Fax 01 64 13 53 19



Monsieur Chenoz
Maire
Mairie de Réau
2 route Villaroche
77550 Réau

Sénart, le - 3 OCT. 2006



Monsieur le Maire,

Vous m'avez transmis les réclamations de certains habitants de Réau qui signalent des difficultés pour se rendre au marché de Moissy-Cramayel depuis la réorganisation des lignes du réseau Sénart Bus sur cette commune.

Je tiens à préciser que le parcours de la ligne FA a été modifié suite à des demandes d'habitants de Réau dont les enfants sont scolarisés au collège des Maillettes et qui, avec l'ancien système, rataient systématiquement le bus pour rejoindre votre commune, celui-ci ne passant pas à proximité de leur établissement scolaire.

Les personnes insatisfaites du nouvel itinéraire signalent qu'elles doivent quitter la ligne FA à hauteur de l'arrêt « gymnase », qui se trouve à une distance de 650 mètres de l'arrêt « Moissy-Centre » où ils peuvent accéder au marché se tenant régulièrement dans la commune de Moissy-Cramayel. Elles ont alors le choix entre, attendre la correspondance avec le bus DO ou entreprendre à pied le reste du parcours ainsi que l'ensemble de leurs démarches de chalands, ou encore poursuivre sur la ligne FA jusqu'à l'arrêt « Cité du Parc », situé à 300 mètres du marché.

Le nouveau réseau se doit d'être lisible s'il veut pouvoir répondre aux exigences de qualité demandées par les utilisateurs, ainsi il ne peut y avoir qu'un seul et unique parcours toute la journée et toute la semaine. La ligne Fa a essentiellement un caractère de desserte scolaire qu'elle remplit maintenant en irriguant les établissements d'enseignement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes salutations distinguées.

Gilbert Legrand
Vice-Président délégué aux transports

UNE NOUVELLE CENTENAIRE À LA MAISON DE RETRAITE DU PLESSIS PICARD



Le 29 juin dernier, Madame DUMÉNIL Charlotte, pensionnaire à la maison de retraite du Plessis Picard a fêté ses 100 ans en présence de Monsieur VENDÉ Maire Adjoint, de sa sœur Arlette, ainsi que tous les convives.

Née à Lonjumeau le 29 juin 1906, Madame DUMÉNIL a fait ses études sur Paris en « Arts Appliqués » dans la section féminine.

Elle aime beaucoup le dessin et la peinture sur soie. Par la suite, elle s'est orientée vers la broderie, et avec sa sœur, elles ont ouvert un magasin pour femme à Vincennes.

Elle a connu les deux guerres mondiales. Sa sœur et elle ne se sont jamais quittées ni jamais mariées.

Elles se sont installées ensemble à la Maison de Retraite le 30 juillet 2004.

Depuis son anniversaire, Madame DUMÉNIL a dû affronter la disparition de sa sœur au mois d'août. Résolument optimiste, cette demoiselle ne demeure pas moins vive d'esprit.

NAISSANCE :

Joris Pascal KAMINSKI Né le 16 septembre 2006



ELECTIONS

Pour pouvoir voter à partir du 1^{er} mars 2007, vous devez vous inscrire **avant le 31 décembre 2006 en mairie**, muni d'un justificatif de domicile et de votre carte d'identité en cours de validité.



C.A.F

Nouveaux horaires à l'accueil téléphonique

8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00

☎ 0 820 25 77 10

INSEE**ENQUÊTE SUR LES CHANGEMENTS DANS L'ORGANISATION DU TRAVAIL ET L'UTILISATION PROFESSIONNELLE DE L'INFORMATIQUE**

L'INSEE, en partenariat avec la Direction de l'animation de la recherche et des études statistiques du Ministère du Travail (DARES) et le Centre d'étude de l'emploi (CEE) réalisera du 18 septembre au 17 novembre 2006 une enquête sur les changements dans l'organisation du travail et l'utilisation professionnelle de l'informatique auprès de salariés ou d'anciens salariés résidant en France.

Elle va permettre l'étude des nouvelles formes d'organisation du travail liées notamment à l'informatisation et à l'introduction des nouvelles technologies. Elle vise notamment à faire le lien entre l'influence des nouvelles technologies sur l'environnement de travail des salariés et la stratégie générale des entreprises sur ce même sujet.

Dans notre commune, certains résidents seront sollicités. Ils recevront une lettre indiquant l'objet de l'enquête et le nom de l'enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

C.N.A.V.

Pour tout savoir sur :

- Faire le point sur sa future retraite avant 54 ans
- Préparer sa retraite dès 54 ans
- Effectuer des démarches pour demander sa retraite
- Disposer d'informations quand on est à la retraite
- Retraite de reversion : ce qui a changé au 1^{er} juillet 2006
- Rachats : parution du barème 2006 relatif au « versement pour la retraite »
- Le premier job d'été compte pour la retraite
- La C.N.A.V. recrute 40 seniors

Consulter le site www.retraite.cnav.fr

C.N.A.V.

**Communiquer votre changement
d'adresse avant
le 1^{er} décembre 2006**

Par courrier postal en précisant le numéro de retraite :

C.N.A.V
75951 PARIS CEDEX 19

Ou par internet :

www.changement-adresse.gouv.fr

**DÉPISTAGE ORGANISÉ DU CANCER DU SEIN.
LA MEILLEURE FAÇON DE SE FAIRE DÉPISTER.**

Le plan cancer, est l'occasion de mobiliser tous les acteurs pour sensibiliser les femmes et leur permettre de bénéficier du dépistage du cancer du sein.

Toutes les femmes du 50 à 74 ans résidant en Seine et Marne sont concernées.

Afin de répondre à toutes les questions que vous vous posez :

- un dépliant est à votre disposition en Mairie
- Association ADC77 : 01.60.62.00.00
- Pour connaître le centre de coordination du dépistage des cancers dans votre département rendez-vous sur : www.e-cancer.fr